

**ANNEXE 2 - DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION
PERMANENTE DU 15 novembre 2021 AU TITRE DU PLAN
PATRIMOINE 68**

PATRIMOINE REMARQUABLE

Territoire	Maitre d'ouvrage - Libellé de l'opération Plan de financement Imputation budgétaire	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
Région de Colmar	<p>CONSEIL DE FABRIQUE DE LAUTENBACH Restauration complète de l'orgue Toussaint de 1772, classé au titre des Monuments Historiques. <u>Montant du projet</u> : 691 874 € TTC <u>Cofinancement</u> : Subvention DRAC sollicitée : 276 749 € (40%) <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2324-312</p>	691 874 €	20 %	138 375 €
	<p>CONSEIL DE FABRIQUE DE PFAFFENHEIM Mise en conformité électrique, éclairage et mise en lumière de l'église St Martin classée au titre des MH <u>Montant du projet</u> : 76 950 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2324-312</p>	76 950 €	40 %	30 780 €
	<p>COMMUNE DE SOULTZMATT Restauration du bâtiment de la Source Lisbeth et Nessel inscrit à l'inventaire supplémentaire des MH. <u>Montant du projet</u> : 581 633 € HT <u>Cofinancement</u> : Subvention DSIL (plan de relance) : 116 600 € (30% sur 388 751 € acquis) Région : 174 900 € (sollicité) <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2324-312</p>	397 265 €	20 %	79 453 €
Sud Alsace	<p>THANN Consistoire Israélite du Haut-Rhin Travaux d'électricité et restauration de la grille de la Synagogue de Thann <u>Montant du projet</u> : 50 520 € TTC <u>Cofinancement</u> Subvention DRAC : 10 104 € <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312</p>	50 520 €	20 %	10 104 €
Total des subventions accordées		258 712 €		

PATRIMOINE DE TERRITOIRE

Territoire	Maitre d'ouvrage - Libellé de l'opération Plan de financement Imputation budgétaire	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
Région de Colmar	Commune de MEYENHEIM Remplacement de l'horloge du clocher de l'église Montant du projet : 9 338 € HT <u>Imputation budgétaire :</u> P184O003-204-2041482-312	9 338 €	10 %	1 000 € (Forfait)
	Commune de Soultzbach les Bains Restauration de la fontaine du XVI ^{ème} siècle Montant du projet : 22 500 € HT <u>Imputation budgétaire :</u> P184O003-204-2041482-312	22 500 €	10 %	2 250 €
Sud Alsace	Commune d'ILLFURTH Restauration de la toiture de la chapelle Burnkirch 2 ^{ème} tranche. Montant total du projet : 126 084 € HT Montant retenu 2 ^{ème} tranche : 44 396 € HT (Montant retenu 1 ^{ère} tranche : 81 688 € HT soit 8 168 € de subvention) <u>Cofinancement :</u> Subvention DRAC : 18 912 € (15% sur 126 084 €) <u>Imputation budgétaire :</u> P184O003-204-2041482-312	44 396 €	10 %	4 439 €
	VIEUX-THANN Conseil de Fabrique Remplacement du battant de la grande cloche, de l'horloge et mise en conformité de l'éclairage de l'église St Dominique (classée au titre des MH). Montant total du projet 5 493 € HT <u>Imputation budgétaire :</u> P184O003-204-204182-312	5 493 €		1 000 € (forfait)
Total des subventions accordées		8 689 €		

MAISONS ANCIENNES

Territoire	Maitre d'ouvrage - Libellé de l'opération Plan de financement Imputation budgétaire	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
Région Colmar	Marie Thérèse KACHLER Buhl 2 rue de la tuilerie Travaux de menuiseries extérieures <u>Montant du projet</u> : 14 800 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	14 800 €	20 %	2 960 €
	Pierre BURGER Horbourg-Wihr 16 rue des écoles Restauration du pan de bois <u>Montant du projet</u> : 15 694 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	15 694 €	20 %	3 138 €
	Cyrille BRUCKER Jepsheim 75 Grand'Rue Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 23 480 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	23 480 €	20 %	4 696 €
	Raymond UFLAND Jepsheim 70 Grand'Rue Restauration de la toiture <u>Montant du projet</u> : 31 777 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	31 777 €	20 %	6 355 €
	ERIC PIERNOT Kunheim 77 rue Principale Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 16 797 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	16 797 €	20 %	3 359 €
	Thibaut SCHERRER Meyenheim 9 rue des roses Travaux de couverture, charpente, ravalement des façades et menuiseries <u>Montant du projet</u> :166 812 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2324- 312	112 966 €	20 %	22 593 €
	Fabrice STOECKLE Niedermorschwihr 20 rue de l'église Remplacement des menuiseries extérieures <u>Montant du projet</u> : 20 577 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	20 577 €	20 %	4 115 €
	Mathieu PFENDLER Rouffach 14 impasse des Orfèvres Restauration de la toiture et des façades <u>Montant du projet</u> : 35 724 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	35 724 €	20 %	7 144 €

Territoire	Maitre d'ouvrage - Libellé de l'opération Plan de financement Imputation budgétaire	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
Région Colmar	Richard KOMURIAN Turckheim 7 rue de la grenouillère Restauration de la couverture charpente et des menuiseries extérieures <u>Montant du projet</u> : 187 606 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-2324-312	120 933 €	20 %	24 186 €
Centre Alsace	Gilbert RICHTER Hunawihr 13 rue de la Sinn Rénovation de la toiture, ravalement des façades et remplacement des menuiseries. <u>Montant du projet</u> : 203 679 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-20422- 312	35 727 €	20%	7 145 €
	Christophe KIEFFER Riquewihr 5 rue du Cheval Restauration des façades, et de la toiture <u>Montant du projet</u> :303 197 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-2324- 312	150 000 € (plafond)	20 %	30 000 €
Sud Alsace	Etienne et Danielle FREITAG Durmenach 39 rue du Chemin de Fer Restauration des façades et des volets <u>Montant du projet</u> : 52 708 € <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-20422- 312	52 708 €	20 %	10 542 €
	Nicolas ZUNDEL Durmenach 18 rue de Ferrette Restauration des menuiseries extérieures et des auvents <u>Montant du projet</u> : 26 059 € <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-20422- 312	26 059 €	20%	5 211 €
	Dragos DOBRE Feldbach 11 rue de Bisel Restauration des menuiseries extérieures et des façades <u>Montant du projet</u> : 87 820 € <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-20422- 312	87 820 €	20 %	17 564 €
	Marie Josée Bauer et Paul HIGY Franken 2 rue de l'école Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 37 365 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-20422- 312	37 365 €	20 %	7 473 €
	Commune de Heidwiller Restauration de la toiture, des façades et des menuiseries extérieures de l'ancien presbytère <u>Montant global du projet</u> : 487 785 € HT <u>Imputation budgétaire</u> : P1840003-204-2324- 312	150 000 € (plafond)	20 %	30 000 €

	Commune de Heidwiller Restauration des façades et des menuiseries du local associatif <u>Montant global du projet</u> : 149 486 € HT <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2041482- 312	68 493 €	20 %	13 698 €
	Nicole ECKES Henflingen 26 rue Principale Restauration de la toiture <u>Montant du projet</u> : 97 293 € <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	39 378 €	20 %	7 876 €
Sud Alsace	Commune de HIRTZBACH Restauration des façades de l'ancienne école maternelle <u>Montant global du projet</u> : 14 068 € HT <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2041482- 312	14 068 €	20 %	2 814 €
	Michel FOEHRLE Kappelen 4 rue de la Paix Restauration du pignon <u>Montant global du projet</u> : 6 384 € HT <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422- 312	6 384 €	20 %	1 277 €
	Sylvestre KIRY Leymen 2 rue de la Gare Restauration des menuiseries extérieures <u>Montant du projet</u> : 12 110 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	12 110 €	20 %	2 422 €
	Catherine GUTZWILLER Lucelle Grand Kohlberg Travaux complémentaire sur la charpente <u>Montant du projet</u> : 8 300 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	8 300 €	20 %	1 660 €
	Imrich BALASHAZY Neuwiller 28 rue Principale Restauration des façades avec rénovation du colombage <u>Montant du projet</u> :23 272 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	23 272 €	20 %	4 654 €
	Commune de OLTINGUE Restauration de la maison St Brice Rénovation des menuiseries extérieures <u>Montant du projet</u> : 24 441 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2041482-312	24 441 €	20 %	4 888 €
	Angèle WEIRICH OLTINGUE 9 impasse des Menuisiers Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 33 273 € <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	33 273 €	20 %	6 655 €
	Christophe LEVY Raedersdorf 33 rue de Ferrette	99 866 €	20 %	19 973 €

Sud Alsace	Restauration des façades et de la toiture <u>Montant du projet</u> : 99 866 € <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312			
	Hugues Zimmermann Riespach 6 rue de la Montagne Restauration des façades de la toiture et des menuiseries <u>Montant du projet</u> : 271 040 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-2324-312	110 000 €	20 %	22 000 €
	Pierre DIPPET Schlierbach 3 rue de la Grèle Restauration de la toiture en tuiles Gilardoni <u>Montant du projet</u> : 7 658 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	7 658 €	20 %	1 531 €
	Arlette SCHMITT SORET Sierentz 23 rue de la République Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 34 835 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	34 835 €	20 %	6 967 €
	Ludwig SCHMIDT Strueth 28 rue de la Chapelle Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 33 759 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	33 759 €	20 %	6 752 €
	Florian LOPEZ Tagsdorf Restauration des façades <u>Montant du projet</u> : 50 289 € TTC <u>Imputation budgétaire</u> : P184O003-204-20422-312	50 289 €	20 %	10 058 €
Total des subventions accordées			299 706 €	

Total imputation budgétaire P184O003-204-2324-312	377 387 €
Total imputation budgétaire P184O003-204-2041482-312	29 089 €
Total imputation budgétaire P184O003-204-20422-312	159 631 €
Total imputation budgétaire P184O003-204-204182-312	1 000 €
Total subventions attribuées au titre du Plan Patrimoine 68	567 107 €

Modalités de versement

Ces subventions pourront être versées en une seule fois ou en deux fois : un acompte de 30 % et le solde en fin d'opération sur présentation des factures acquittées.

Le règlement budgétaire et financier de la CeA impose que chaque subvention au-delà de 100 000 € pour une collectivité et de 23 000 € pour un organisme privé fasse l'objet d'une convention financière à conclure entre le bénéficiaire et la CeA, précisant la contribution de la CeA au projet, les modalités de suivi, d'évaluation et de versement de celle-ci.

Une dérogation au règlement financier est proposée pour ces porteurs de projets. En effet, dans la mesure où la nature des travaux éligibles implique que le soutien de la CeA puisse être versé périodiquement, en tenant compte de l'avancée réelle des travaux et des dépenses supportées par le bénéficiaire, et par dérogation à l'article 5b du règlement budgétaire et financier de la CeA, le montant des acomptes et du solde sera calculé en multipliant le montant des dépenses éligibles certifiées par le taux de subvention de la CeA, déduction faite des acomptes déjà versés le cas échéant.